

Mobilités et transports

Rentrée 2023/2024



Sommaire

→ Communiqué de presse	p. 2
→ Bus	p. 6
→ Métro	p. 10
→ Vélo	p. 11
→ Covoiturage	p. 14
→ Les titres de transports	p. 16
→ Les services STAR de la rentrée	p. 18
→ Les chiffres clés	p. 20

Les interlocuteurs

Matthieu Theurier
*Vice-président de
Rennes Métropole
délégué à la Mobilité et
aux transports*

Ronan Kerloc'h
*Directeur général de Keolis
Rennes*

Mardi 29 août 2023

Mobilités et transports

Les nouveautés de la rentrée 2023/2024 STAR et HANDISTAR

→ Une montée en puissance de la ligne b et du nouveau réseau

Structurante en matière de mobilités sur le territoire de Rennes Métropole, l'année 2022/2023 a marqué une révolution des déplacements grâce à l'arrivée de la ligne b du métro le 20 septembre 2022 et le redéploiement du nouveau réseau de bus le 24 octobre 2022. Véritable réussite en matière de fréquentation, ce sont désormais 400 000 voyages par jour en moyenne sur le réseau STAR dont 80 000 voyages sur la ligne b, 140 000 voyages sur la ligne a et 180 000 voyages sur le réseau bus. La fréquentation globale sur le réseau STAR progresse ainsi de 20 % par rapport à la même période avant l'ouverture de la ligne b, avec un effet encore plus marqué les samedis (+30 %) et les dimanches (+46 %).

La ligne b du métro monte en puissance au fil des mois. En effet, la part de sa fréquentation dans la fréquentation totale du réseau augmente : 19,5% avant la restructuration du réseau de bus en octobre 2022, 20,7 % en novembre/décembre 2022, 21,8 % en janvier/février 2023, 22,9 % en mars/mai. Si cette dynamique se confirme, il est prévu entre 90 000 et 100 000 voyages par jour en moyenne en fin d'année 2023, conformément à la prévision de 110 000 voyages par jour d'ici la fin 2024.

Le nouveau réseau permet ainsi d'améliorer significativement la mobilité de l'ensemble des habitants de la métropole, notamment grâce aux gares-bus et parcs-relais des 3 stations Saint-Jacques – Gaîté, Les Gayeulles et Cesson – Viasilva.

Ainsi, la fréquentation du réseau progresse très nettement dans certaines communes comme Chevaigné (+68 % par rapport à la fréquentation avant le Covid-19), Bruz (+22 %), Cesson-Sévigné (+21 %), Saint-Jacques-de-la-Lande (+21 %), Thorigné-Fouillard (+11 %), Betton (+ 7 %) ou encore Acigné (+4 %).

Rennes Métropole entend poursuivre ses efforts en faveur de la transition écologique et de la solidarité sociale en renforçant l'attractivité de son service public des mobilités et en facilitant son utilisation pour les usagers, dans la lignée des objectifs fixés par son Plan de déplacement urbains (PDU). Ce dossier de presse revient sur les principales actions qui jalonnent l'année 2023/2024 en matière de mobilités.

→ Nouveautés 2023/2024

Mise en place de la Ville à 30 dans plusieurs communes de la Métropole

Les communes de la Métropole s'engagent pour des villes plus apaisées en privilégiant les mobilités douces et en déployant des zones de circulation apaisées. Ainsi, **Chantepie, Chavagne, Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande, Rennes et Vezin-le-Coquet mettent en place la Ville à 30 à compter de septembre 2023** et rejoignent ainsi les 12 autres communes de Rennes Métropole qui l'avaient déjà mise en place (Brécé, Betton, Thorigné-Fouillard,

Chevaigné, L'Hermitage, Parthenay-de-Bretagne, Cintré, La Chapelle-Thouarault, Le Verger, Clayes, Saint-Armel et Noyal-Chatillon-sur-Seiche)

L'abaissement de la vitesse maximale autorisée de circulation est un gain conséquent en matière de

- **Sécurité** : la distance de freinage est réduite de moitié, le champ de vision est plus large, l'attention à l'environnement est plus importante, le risque de décès lors d'un choc avec un piéton ou un cycliste est divisé par 9 par rapport à un choc à 50 km/h.
- **Sérénité et partage de la voirie** : la Ville à 30 favorise les mobilités douces en mettant en place un meilleur partage des espaces urbains. Cela permet de réduire la vitesse de tous les véhicules et de faciliter l'intégration à la circulation. Le niveau sonore des circulations est abaissé. Piétons, cyclistes et riverains gagnent ainsi en sérénité.

La Ville à 30 à Rennes

75 % des 600 km de voies de circulation sont déjà limités à une vitesse maximale autorisée de 30 km/h. À compter du 4 septembre 2023, cette proportion passera à 94 %, seuls quelques boulevards restant à 50 km/h avec une signalisation adaptée. Cette opération s'inscrit dans une dynamique continue d'apaisement de la ville comme l'arrivée de la ligne b du métro, la réorganisation du réseau de bus ou encore la mise en place de la zone à trafic limité dans le centre historique de Rennes.

Sécurité

Face à la multiplication des incivilités sur le réseau STAR comme sur d'autres réseaux nationaux, Rennes Métropole s'engage fortement en faveur de la sécurisation du réseau de transports avec la mise en place d'actions fortes.

Il s'agit de démultiplier les campagnes de communication autour des incivilités et en faveur de l'égalité. Il est également prévu la création d'un Poste de Commandement Sûreté et Sécurité (PC2S) à la rentrée de septembre 2023 pour un développement progressif d'ici la fin d'année. Ce PC fonctionnera 7j/7 et 24h/24 car il assure, notamment, la mission de supervision/sécurisation des sites et infrastructures du réseau. Il a vocation à organiser toutes les actions de sécurisation mais aussi de prévention et de médiation sur le réseau STAR. Il doit permettre une plus grande rapidité et une meilleure coordination des actions de sécurisation.

Il est également prévu un renforcement des équipes du service AMISTAR, le service de médiation qui intervient sur le réseau, en recrutant des responsables encadrants permanents.

L'ensemble de ces actions de sécurisation ont un coût d'environ 450 000 € par an.

Recrutement et formation pour le personnel de conduite et de maintenance

Le réseau STAR recrute sur de nombreux postes, notamment à la conduite et à la maintenance. Côté conduite, les recrutements portent sur des conducteurs déjà expérimentés ou des personnes intéressées pour le devenir. Dans ce cadre, des formations 100 % financées sont proposées. Ainsi, depuis le début de l'année 2023, plus de 50 salariés ont pu obtenir un titre professionnel de Conducteur de transport en commun sur route afin de devenir conducteur au sein du réseau. Ce dispositif se poursuivra en 2024.

Côté maintenance, la [convention cadre de partenariat signée en décembre 2022 avec la région académique Bretagne et les partenaires industriels du territoire créant l'Atelier XXL](#) porte ses fruits. Actuellement, une trentaine d'alternants sont dans les entreprises partenaires avec un objectif de 50 alternants accueillis en septembre 2024. Des stages sont également proposées. Une vingtaine de stagiaires sont accueillis chaque année et l'objectif pour l'année 2023/2024 est d'en accueillir 30.

Nouveautés sur la e-boutique STAR

À partir de la rentrée 2023, il est possible de payer **de nouveaux titres en prélèvement automatique bancaire**, et donc d'étaler leur paiement sur toute l'année : la formule jeune 2 trajets, l'abonnement 12 mois toutes tranches d'âge, et toujours le forfait étudiant, l'abonnement 1 mois renouvelable sans engagement, la formule post-paiement et le PASS mobilité.

En complément, **l'ensemble des titres de la gamme STAR peuvent désormais être souscrits en prélèvement automatique directement en ligne**, sur star.fr et STAR, l'appli (à l'exception de la formule post-paiement et du PASS mobilité).

Par ailleurs, la commande des cartes KorriGo Services est toujours disponible sur star.fr : la carte est alors envoyée à domicile sous quelques jours ou même disponible le lendemain en formule click and collect, pour les forfaits étudiants.

Ce service complet permet ainsi à tous les usagers d'éviter les files d'attente dans les agences STAR.

Évolutions de STAR l'appli

STAR, l'appli continue d'évoluer afin de proposer tous les services de mobilité alternative à la voiture solo sur la métropole.

Le calculateur d'itinéraire STAR intègre notamment les meilleurs **itinéraires vélos**, prenant en compte toutes les infrastructures cyclables, en partenariat avec le service Géovélo. Pour chaque itinéraire recherché, trois solutions sont proposées : "rapide", "confortable" et "équilibré". Chaque cycliste peut ainsi choisir l'itinéraire qui lui convient le mieux, selon son profil et ses habitudes.

À compter de la rentrée 2023, STAR, l'appli propose également les meilleurs **itinéraires piétons**, en partenariat avec la solution Handimap. Cette innovation permet de proposer des parcours plus précis qui empruntent les trottoirs et les passages piétons, et l'ensemble des aménagements de voirie les plus récents. Elle permet aussi de proposer des itinéraires accessibles, notamment aux usagers en fauteuil roulant, qui tiennent compte de l'accessibilité des trottoirs et traversées, ainsi que des escaliers et pentes sur l'ensemble du territoire. Ce nouveau service est le résultat d'une **collaboration entre la société rennaise Someware, Rennes Métropole et Keolis Rennes, dans le cadre du projet RUDI**.

Le service de covoiturage régional OuestGo est également désormais proposé dans STAR, l'appli : pour chaque recherche d'itinéraire effectuée, les **solutions de covoiturage disponibles** sont proposées, avec un lien direct depuis l'application vers les offres pertinentes sur la plateforme OuestGo.

Nouveauté également de cette rentrée, l'intégration d'une **information sur l'affluence des lignes de bus dans STAR, l'appli**. Pour chaque ligne et tranche horaire, les usagers pourront connaître l'affluence prévisionnelle à bord. Les usagers qui le souhaitent auront ainsi l'opportunité de planifier leurs déplacements dans des périodes ou sur des lignes d'affluence plus modérée.

Enfin, **une refonte du design de l'application**, apportant de nouvelles fonctionnalités cartographiques, sera proposée aux usagers en fin d'année 2023.

Accessibilité du réseau STAR

Le réseau STAR poursuit ses actions pour permettre l'accès au réseau à tous les voyageurs. À ce titre, le service STARmeguide, qui propose un accompagnement individuel gratuit pour les usagers ayant des difficultés à réaliser leurs trajets seuls (en lien avec des difficultés diverses comme les troubles de repérage et d'orientation, anxiété, déficiences visuelles, auditives, motrices, etc.), évoluera à l'automne. En effet, l'accompagnateur pourra désormais prendre en

charge l'usager dans un rayon de 500 mètres autour d'un arrêt ou d'une station de métro, et ainsi apporter une aide au cheminement piéton.

Pour rappel, l'inscription au service STARmeguide se fait sous conditions d'éligibilité. Toutes les informations sont à retrouver sur le site star.fr.

En parallèle, le réseau STAR continuera de proposer très régulièrement ses Parcours découvertes et Ateliers numériques, ouverts à tous sur inscriptions, pour les personnes qui souhaitent se familiariser avec le bus et le métro, le site star.fr ou STAR, l'appli.

Bus

→ Déploiement des bus électriques e-citaro

L'électrification des lignes 12 et C6 a débuté en juillet dernier. La ligne 12 (Villejean-Université <> La Poterie) est désormais dotée de 2 bus électriques standards et la ligne C6 (St-Jacques-de-la-Lande Aéroport <> Cesson-Sévigné Rigourdière) bénéficie de 2 bus électriques articulés.

Ces mises en service progressives permettent au personnel de conduite de se familiariser avec ces véhicules qui renvoient de bons retours du personnel de conduite sur le terrain, tout comme de la part des premiers voyageurs. Il s'agit également de mettre en évidence les dysfonctionnements mineurs inhérents à ce type de projet afin de rôder les procédures d'intervention et les solutions en vue des prochains déploiements.

Les eCitaro vont être de plus en plus visibles sur le territoire avec des mises en service durant les prochaines semaines et notamment en septembre.

Le renouvellement de la flotte

Dès 2018, dans [son Plan climat air énergie territorial \(PCAET\)](#), Rennes Métropole affirme sa volonté de commencer la transition du parc de bus vers l'électrique pour l'intra-rocade d'ici 2024, se fixant ainsi un objectif plus ambitieux que celui inscrit dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Jusqu'en 2020, cet engagement a pris la forme d'un partenariat d'innovation avec Bluebus, qui a permis à Keolis Rennes d'expérimenter sur le terrain la technologie de ces bus standards et électriques (7 véhicules) ainsi que d'un bus articulé.

À l'automne 2020, [Rennes Métropole validait l'acquisition de 92 autobus "eCitaro" électriques standards et articulés Mercedes-Benz auprès de la société EvoBus France](#) (filiale du Groupe Daimler). 33 bus standards et 59 bus articulés seront ainsi progressivement mis en service sur le réseau STAR, de 2023 à 2025 dans le cadre de la première tranche de déploiement des bus électriques, avec l'électrification de 2 lignes de bus par an en moyenne. Au total, 8 lignes dont 4 lignes Chronostar passeront à l'électrique à l'horizon 2025 : les lignes 12, C6, 10, C4, 32, C1, 34 et C3.

D'autres acteurs sont mobilisés pour le déploiement des infrastructures de recharge électrique au dépôt et aux terminus des lignes de bus, dans le cadre d'autres marchés : COMECA pour les systèmes de recharge, COLAS et BOUYGUES Energies Services pour les travaux d'électrification HT/BT, Chargepoint pour le smartcharging...

Le coût global, infrastructures de recharge électrique et achat de matériel roulant de la 1^{ère} tranche de déploiement de bus électriques 2023-2025 est de l'ordre de 80 M€ HT dont 60,6 M€ pour le matériel roulant.

À l'horizon 2030, conformément aux objectifs du [Plan de déplacements urbains](#) (PDU), la quasi-totalité de la flotte de bus sera à énergie propre, en électrique pour l'intra-rocade et au gaz naturel pour les lignes métropolitaines.

Caractéristiques techniques des bus eCitaro

Fabriqués à Mannheim (Allemagne), les autobus eCitaro circulent déjà sur de nombreux réseaux de transports en commun en Allemagne, en Suède, au Luxembourg, en Suisse et en France.

Ces véhicules sont dotés de batteries de type NMC2, Nickel-Manganèse-Colbalt, fabriquées en Allemagne qui présentent un taux de recyclabilité de plus de 85 % et un taux de valorisabilité supérieur à 95 % (pourcentage du poids des matériaux recyclables et des matériaux réutilisables énergétiquement par rapport au poids total du bus).

Les bus pourront être rechargés au dépôt et aux terminus des lignes par un pantographe ascendant fixé sur le véhicule.

Les bus articulés ont la particularité de compter 4 portes (au lieu de 3 pour les autres bus articulés en service sur le réseau STAR), de présenter de larges surfaces vitrées, y compris en partie basse, sous les vitrages latéraux classiques, de comporter un soufflet d'intercirculation partiellement transparent.

L'éclairage intérieur est modulable. L'aménagement des bus permet d'améliorer les circulations à l'intérieur pour les passagers. 4 écrans équipent l'intérieur des bus. Le conducteur dispose d'un système de rétroviseur intégralement par caméras et de deux systèmes de sécurisation des autres usagers de la route : un système d'assistance au freinage en cas d'obstacle et un système de détection d'obstacle dans les angles morts.



*Bus électrique articulé avec pantographe relevé
© Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole*



Intérieur d'un bus eCitaro © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

À noter que le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) au titre du programme REACT-EU et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de l'État cofinancent l'opération d'infrastructures de recharge pour bus électriques partie système de charge, respectivement à hauteur de 1 973 362,85 € (FEDER - REACT-EU) et 380 193,67 € (DSIL).

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



FINANCEMENT
DANS LE CADRE
DE LA RÉPONSE
DE L'UNION
À LA PANDEMIC
DE COVID-19

L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen
de développement régional

→ Dépôt de bus de Baud-Chardonnet : état des lieux du projet

En décembre 2019, Rennes Métropole a décidé la rénovation, l'agrandissement et le déplacement de l'actuel dépôt de bus situé sur le secteur de Baud-Chardonnet à Rennes.

Dans le cadre de ce projet, une concertation grand public a eu lieu du 11 juillet au 25 août 2023. Les marchés publics de travaux sont en cours de passation et le permis de construire devrait être délivré cet automne pour débiter les travaux de démolition de la halle SNCF d'ici la fin de l'année et le terrassement à partir de janvier 2024.

À propos du futur dépôt de bus de Baud-Chardonnet

La création de ce nouveau dépôt intervient dans le cadre de la transition énergétique du réseau STAR, en particulier du renouvellement progressif d'ici 2030 de l'intégralité de la flotte de bus des lignes urbaines de Rennes Métropole, avec un passage de la filière énergétique diesel à la filière électrique. Il permettra d'accueillir 180 bus au total (103 bus articulés et 77 bus standards) à sa mise en service en 2026.

Dans ce cadre, le projet de dépôt de bus permettra :

- le maintien, en cœur de ville, des fonctions techniques indispensables d'un dépôt de bus dont l'efficacité tient à son emplacement central ;
- la maîtrise des coûts d'exploitation du réseau des bus STAR du fait de la proximité immédiate avec l'axe est-ouest (axe structurant du réseau de bus qui relie Cesson à l'ouest de Rennes en passant par le centre-ville) ;
- la libération de l'emprise foncière de l'actuel dépôt en vue de poursuivre le développement de la ZAC de Baud-Chardonnet.

La surface actuelle du dépôt est de 6,2 ha. A la mise en service, l'emprise foncière du dépôt sera de 5,8 ha (sans l'emprise du bâtiment administratif de 0,25 ha qui est conservé, soit 6,05 ha au total).

Le programme fonctionnel du futur dépôt prévoit :

- le parking de bus et véhicules de service avec installation de recharge lente ;
- l'atelier de maintenance ;
- la station-service (carburant pour le chauffage de l'habitacle des bus électriques) ;
- l'aire de lavage ;
- les aménagements afin de permettre la cohabitation des bus, des piétons et des véhicules autorisés.

L'atelier de maintenance, principal bâtiment de ce futur dépôt de bus, s'étendra sur une surface au sol de 6 400 m². Le bâtiment atteindra un niveau de performance énergétique E3C1. Il fera la part belle au bois pour sa construction. Il sera également raccordé au réseau de chaleur de Baud-Chardonnet alimenté au bois-énergie.

Il est à noter qu'il est également prévu la mise en place de 1 500 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier de maintenance, ainsi que la possibilité d'installer ultérieurement 3 500 m² de panneaux photovoltaïques sur l'aire de remisage des bus.

Les études d'avant-projet ont d'ores et déjà intégré toutes les mesures conservatoires permettant une extension ultérieure du dépôt vers l'est, permettant d'accueillir 69 bus articulés supplémentaires, en fonction de ses besoins de capacité ultime et de la programmation urbaine autour de celui-ci.

Coût et calendrier prévisionnels

- 2023 : consultation des entreprises de travaux et passation des marchés de travaux ;
- 2024-2025 : travaux du nouveau dépôt de bus, qui doivent débuter début 2024 ;
- Début 2026 : réception du nouveau dépôt de bus.

L'enveloppe financière de l'opération, approuvée au conseil métropolitain du 19 décembre 2019 est de 32 882 000 € et se décompose comme suit :

- Travaux : 23 983 000 € HT ;
- Études (maitrise d'œuvre, études environnementales), déconstruction de l'accueil dépôt, aléas : 8 899 000 € HT.



Façade ouest de l'atelier de maintenance – projet BLP & Associés

Métro

→ Ligne a : remplacement des escaliers mécaniques

Des travaux de remplacement des 19 escaliers mécaniques intérieurs de la ligne a du métro ont commencé cet été aux stations J.F. Kennedy et République. A la station J.F. Kennedy, les escaliers ont été tous remplacés. Les travaux pour les escaliers intérieurs de la station République ont débuté le 21 août dernier, entraînant l'inaccessibilité successif des escaliers pour plusieurs semaines.

Le réseau STAR communique en station (communication sur les palissades de chantier, affichage sur les écrans et annonces sonores), sur l'appli STAR, le site internet star.fr et les réseaux sociaux pour informer les voyageurs des perturbations.

À propos du remplacement des escaliers mécaniques

Plus de 21 ans après la mise en service de la première ligne de métro du réseau STAR, Rennes Métropole engage en 2023 un plan de remplacement des escaliers mécaniques intérieurs qui arrivent en fin de vie. Des travaux similaires avaient été réalisés en 2014, avec le remplacement des 11 escaliers mécaniques extérieurs.

Les 19 escaliers mécaniques intérieurs de sept stations de la ligne a sont progressivement et successivement remplacés : J.F. Kennedy, Sainte-Anne, République, Clemenceau, Gares, Charles de Gaulle et Henri Fréville.

Outre le fait de garantir le bon fonctionnement et la haute disponibilité de ce service très sollicité, ce remplacement permet d'améliorer le confort et la sécurité des voyageurs. Des opérations de rénovation conduite entre 2016 et 2018 avaient déjà permis de prolonger leur durée de fonctionnement, tout en renforçant leur niveau de sécurité. Leur remplacement complet est notamment

lié à leur usure globale, qui ne permet plus de garantir un bon niveau de disponibilité, et entraîne un risque élevé de panne non réparable.

Ces interventions n'affectent pas le fonctionnement du métro (pas de fermeture de station ni de quai) et ont, en partie, lieu de nuit. Très ponctuellement, des travaux induisent une fermeture de la station en début de soirée (vers 21 h), compte tenu d'opérations de maintenance délicates, incompatibles avec la présence du public.

Elles entraînent une indisponibilité des escaliers mécaniques de 6 à 13 semaines selon les cas. L'entreprise qui intervient est très vigilante à limiter au maximum les nuisances pour les usagers.

Ces travaux représentent un coût de 5,3 M€ HT, confiés à l'entreprise KONE (marché public attribué en juillet 2022).

Vélo

Prévu au Plan de déplacements urbains (PDU) de Rennes Métropole adopté en janvier 2020, l'objectif est de multiplier par trois la part des déplacements à vélo d'ici 2030 sur le territoire, en passant d'un peu plus de 3 % des trajets réalisés à vélo à 9 %. La collectivité met ainsi en œuvre un certain nombre d'actions en faveur de la pratique cyclable.

→ Réseau express vélo : les prochaines étapes

Après [un premier semestre 2023 marqué par l'inauguration de trois tronçons](#) (Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Montgermont, Le Rheu) du Réseau express vélo (REV), le tronçon Rennes – Vern-sur-Seiche sera inauguré jeudi 31 août matin prouvant une nouvelle fois l'avancée certaine du déploiement de ces liaisons cyclables.

Projet structurant du mandat métropolitain, le REV prévoit de relier Rennes et 15 communes de la première couronne de la métropole à travers 104 km de liaisons cyclables permettant d'assurer la continuité, la lisibilité et la sécurité des aménagements pour encourager la pratique du vélo comme alternative à la voiture.

Le second semestre 2023 sera marqué par la finalisation des liaisons vers Chartres-de-Bretagne et Pacé qui seront livrées d'ici la fin de l'année. Il est à noter que la liaison complémentaire vers Vezin-le-Coquet sur le tronçon Rennes – Le Rheu sera également livrée fin 2023.

- **Rennes – Pacé** : 6,5 km avec livraison prévue en septembre 2023
L'itinéraire reliera le quartier de Villejean (par le passage Rouergue sous la rocade) à la Zac des Touches. Un itinéraire alternatif reliant le quartier Beauregard via la Lande du Breil est également prévu. Cette première phase sera suivie par une seconde qui prolongera le réseau pour rejoindre le centre-ville de Pacé.



- **Rennes – Chartres-de-Bretagne** : 6 km avec livraison prévue à l'automne 2023
Cette nouvelle liaison cyclable située à l'Est de la RD837 permet d'améliorer l'accessibilité en vélo aux entreprises du site de la Janais, de la Zac Touche Tizon, des ZA Mivoie – Le Vallon.

En outre, les travaux sur la liaison vers Cesson-Sévigné vont se poursuivre alors que viennent de débuter les travaux pour le REV vers Thorigné-Fouillard (livraison 2^{ème} semestre 2024) et Acigné (livraison 1^{er} semestre 2025).

Les liaisons secondaires du Schéma directeur vélo

Au-delà du REV, le Schéma directeur vélo prévoit l'aménagement de 385 km de liaisons cyclables secondaires. Dans ce cadre, l'itinéraire reliant Bourgarré – Saint-Armel – Vern-sur-Seiche est désormais finalisé. Il est désormais prévu le démarrage en 2024 de la liaison Montgermont – La Chapelle-des-Fougeretz en continuité de la liaison réalisée par le Département d'Ille-et-Vilaine entre La Mézière et la Chapelle-des-Fougeretz.



REV entre Rennes et Le Rheu © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

→ Les aménagements cyclables : quelques travaux réalisés et les prochaines étapes

Parmi les améliorations apportées au reste du réseau cyclable, la sécurisation des carrefours à feux et des carrefours giratoires constitue une priorité des aménagements réalisés depuis le début du mandat.

Ainsi, [l'aménagement définitif du giratoire des Gayeulles](#) sera livré d'ici la fin du mois de septembre. Le [giratoire qui relie le boulevard Léon-Grimault et l'avenue de Pologne](#) a fait l'objet d'un aménagement des traversées cyclables et piétonnes durant le mois de juillet 2023. Le giratoire du Taillis à Cesson-Sévigné a été livré au début du mois d'août. De son côté, [le giratoire qui relie le boulevard de Marbeuf, la rue Louis Guilloux et la rue de Saint-Brieuc](#) va être finalisé dans les prochaines semaines.



Giratoire Léon-Grimault / Pologne © Rennes Métropole

D'autres carrefours à feux doivent faire l'objet d'une sécurisation des traversées cyclables et piétonnes : le carrefour entre la rue Danton et le boulevard de Vitré en 2024 mais aussi le carrefour entre l'avenue de Rochester et l'avenue du Général George S. Patton en 2025.

Rennes Métropole profite des travaux d'entretien de la voirie pour améliorer les aménagements cyclables comme c'est le cas sur le [boulevard de la Liberté](#) (finalisation en cours) mais encore pour [le boulevard de la Tour d'Auvergne](#) qui va faire l'objet de travaux à partir du 18 septembre prochain.

→ De nouveaux vélos à la Maison du vélo

Le succès de la location longue durée reste constant à la Maison du vélo. Pour accompagner ces changements de comportements et face à cette demande accrue, il a été décidé l'année dernière d'élargir la location longue durée (avec option d'achat) aux vélos cargos (modèles Carqon cruise et Capitaine cargo). Cependant, le taux de rachat des "Carqon cruise" est plus important que les prévisions. Ainsi, pour compenser et proposer 20 vélos minimum à la location par an, il a été décidé l'achat de 18 unités supplémentaires.

Il est également prévu l'achat de 25 longtails entre 2023 et 2024, également appelés vélos allongés, compacts et très adaptés pour les familles nombreuses puisqu'ils peuvent transporter jusqu' 3 enfants.



Exemple d'un modèle longtail

Pour rappel, 2 000 vélos à assistance électrique sont aujourd'hui disponibles à la location longue durée. L'inscription se fait en ligne depuis [star.fr](https://star.fr/se-deplacer/velo/location-longue-duree) avec la possibilité en cas d'indisponibilité de vélo d'être prévenu lors du réapprovisionnement : star.fr/se-deplacer/velo/location-longue-duree.

Covoiturage

→ Des places réservées au covoiturage dans les parc-relais

À partir de septembre 2023, les covoitureurs pourront accéder à des places qui leur sont réservées dans 5 parcs-relais : Cesson-Viasilva, Les Gayeulles, Saint-Jacques – Gaîté, la Poterie et les Préales.

Ce nouveau système est possible grâce à la mise en place d'un système de caméras à l'entrée des parcs-relais qui permet de détecter automatiquement si la voiture est occupée par plus d'une personne. Ainsi, les covoitureurs ont l'assurance d'avoir une place, quel que soit le taux de remplissage du parc-relais.



Système installé au P+r Les Préales

Le nombre de places disponibles dans les parcs-relais, par catégorie (classique, covoiturage, personne à mobilité réduite, électrique), est consultable en temps réel sur star.fr et STAR, l'appli, ainsi que sur les panneaux à message dynamique aux entrées des parcs-relais.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans une démarche plus globale de Rennes Métropole afin d'inciter les habitants à pratiquer davantage le covoiturage comme le prévoit [le Plan de déplacements urbains 2019-2030 \(PDU\)](#). Réduction du nombre de véhicules sur la rocade rennaise, réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration des temps de trajet et de qualité de l'air, économies de carburant, etc. le covoiturage répond à plusieurs enjeux du territoire.

À propos de STAR, le Covoiturage

Le réseau STAR propose un service de covoiturage public et gratuit :

- Avec Start, la première ligne régulière de covoiturage au nord de Rennes ;
- Le service Covoit'STAR pour les trajets courts sur le bassin de vie rennais ;
- La plateforme Ouestgo, sans commission ni frais de mise en relation, pour les trajets réguliers du quotidien y compris le Grand Ouest.

Plus d'informations sur star.fr/se-déplacer/covoiturage.

Éligibilité au coup de pouce covoiturage

Le coup de pouce ou prime covoiturage est à destination de tous les conducteurs en possession d'un permis de conduire qui covoiturent.

Sur les applications mobiles Star't et OuestGo, les trajets suivants sont éligibles à la prime :

- Trajets courte distance (jusqu'à 80 km inclus) : 25 € au 1^{er} trajet et de 75 € au 10^{ème} trajet réalisé dans les 3 mois suivant la validation du premier trajet réalisé.
- Trajets longue distance (plus de 80 km) : 25 € au 1^{er} trajet et de 75 € au 10^{ème} trajet réalisé dans les 3 mois suivant la validation du premier trajet réalisé.

Ces deux primes (courte et longue distance) sont cumulables, permettant de percevoir jusqu'à 200 € (cependant chaque prime ne peut être touchée que via un seul opérateur de covoiturage).

Les titres de transports

→ Nouvelle grille tarifaire

Depuis le 1^{er} juillet 2023, [la grille tarifaire du réseau STAR a évolué avec l'augmentation de 20 centimes d'euros du ticket unité](#). Alors que le ticket unité "1 voyage" coûte désormais 1,70 € (tous les tarifs de la gamme occasionnelle ont été revus) les tarifs des abonnements restent inchangés. La grille tarifaire des abonnements est par ailleurs complétée par la mise en place du prélèvement automatique sur les abonnements 12 mois. Cette mesure permet de lisser l'achat d'un abonnement annuel sur 12 mois : la mensualité devient inférieure au prix de l'abonnement 1 mois en offrant 2 à 3 mois aux usagers (selon la tranche d'âge). Rennes Métropole met également en place le prélèvement pour l'abonnement jeunes 2 trajets en version 10 mois.

L'ensemble des titres et des tarifs sont à retrouver sur cette page : star.fr/titres-et-tarifs/trouver-mon-tarif.

→ Les tarifs réduits

Rennes Métropole met à disposition des familles modestes une tarification réduite voire gratuite des transports. En effet, cette tarification solidaire permet d'accorder une réduction tarifaire de 50 à 85 % voire la gratuité sur les abonnements mensuels. De plus, les enfants de moins de 12 ans bénéficient de la gratuité des transports depuis décembre 2020 et les moins de 27 ans accèdent à un tarif qui a été diminué jusqu'à - 33 % à la même date. Les étudiants domiciliés dans la métropole et boursiers échelon 2 à 7 bénéficient de la tarification solidaire (demande à réaliser [en ligne](#)). Ces abonnements sont délivrés pour une durée allant de 1 à 12 mois selon la situation. Ils sont utilisables sur le réseau STAR, le service HANDISTAR et sur les services Vélo STAR. 60 000 habitants bénéficient de la tarification solidaire soit 31 % des trajets quotidiens sur le réseau qui se font aujourd'hui à titre gratuit ou réduits (à cela s'ajoute la gratuité pour les -12 ans qui bénéficie aujourd'hui à 27 000 enfants).

Pour les usagers, les démarches sont simples, puisque, munis préalablement de leur carte KorriGo, ils s'adressent au CCAS ou au CIAS, comme pour la carte *Sortir!*.

Taux de réduction applicable au montant de l'abonnement mensuel	Gratuité	85 %	50 %
Composition de la famille	Seuil n° 1 <i>Revenu mensuel inférieur ou égal à</i>	Seuil n° 2 <i>Revenu mensuel compris entre...€ et...€</i>	Seuil n° 3 <i>Revenu mensuel compris entre...€ et...€</i>
Personne seule	900 €	901 € et 1 100 €	1 101 € et 1 200 €
Couple	1 350 €	1 351 € et 1 650 €	1 651 € et 1 800 €
Couple/ Personne seule avec 1 enfant	1 620 €	1 621 € et 1 980 €	1 981 € et 2 160 €
Couple/ Personne seule avec 2 enfants	1 890 €	1 891 € et 2 310 €	2 311 € et 2 520 €
Couple/ Personne seule avec 3 enfants	2 160 €	2 161 € et 2 640 €	2 641 € et 2 880 €
Couple/ Personne seule avec 4 enfants	2 430 €	2 431 € et 2 970 €	2 971 € et 3 240 €
Couple/ Personne seule avec 5 enfants	2 700 €	2 701 € et 3 300 €	3 301 € et 3 600 €
Par enfant supplémentaire	+ 270 €	+ 330 €	+ 360 €

Tableau des ressources par mois du foyer

→ Le Pass Pluriel

Peu connu et utilisable les samedis, dimanches et jours fériés, le Pass Pluriel permet pourtant de circuler toute la journée en groupe de 2 à 5 personnes avec un seul ticket pour 5 euros. Il n'est donc pas nécessaire pour un groupe d'acheter un ticket par personne. Il peut être chargé sur un ticket rechargeable ou sur une carte KorriGo Services depuis les distributeurs automatiques du métro, dans les agences commerciales STAR ou chez les commerces agréés STAR.

→ Les titres multimodaux avec la Région

La Région Bretagne et Rennes Métropole se sont accordées pour faire évoluer les tarifs combinés.

Les titres UNIPASS

Jusque là expérimentés, les titres UNIPASS ont été pérennisés depuis le 1^{er} juillet 2023. Ils permettent de voyager avec les TER, bus ou métro de manière hebdomadaire ou mensuelle avec le même titre de transport sur le territoire de Rennes Métropole. Les tarifs sont les suivants :

- Carnets 10 voyages : 17 €
- Jeunes hebdo : 12 €
- Jeunes mensuel : 27 €
- Tout public hebdo : 21 €
- Tout public mensuel : 60 €

Les abonnements Cars BreizhGo + réseau STAR

Il existe désormais un abonnement annuel Cars BreizhGo + réseau STAR pour les jeunes et pour tout public pour lequel l'utilisateur bénéficiera de 50 % de réduction sur l'abonnement STAR et d'environ deux mois offerts.

Les services STAR de la rentrée

→ STAR à la rencontre des habitants

La rentrée est un temps fort pour la vie du réseau : c'est le moment où les habitants ont encore plus besoin d'accueil, d'information et d'accompagnement. Dans cette période de rentrée, les agents commerciaux accueillent près de 30 000 personnes en agence et 2 500 dans les communes de la métropole.

→ Déploiement des lieux d'information et de vente à Rennes

L'Espace KorriGo Services à la station Gares :

Situé dans la Gare SNCF de Rennes (salle d'échanges – niveau -1 et 0), l'Espace KorriGo est ouvert du lundi au samedi, de 7 h à 20 h et le dimanche de 13 h à 20 h.

Tous les services sont proposés :

- création, rechargement ou toute autre question sur la carte KorriGo ;
- vente de titres de transport ou abonnements STAR ;
- informations sur le réseau STAR : bus, métro, vélo et covoiturage ;
- vente de titres BreizhGo (TER et Cars).

Horaires d'ouverture exceptionnels pour les agences STAR en cette période de rentrée :

- Sainte-Anne : du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h
- Henri-Fréville et Villejean-Université : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h, le samedi de 8 h 30 à 18 h 30
- Beaulieu-Université : du lundi au vendredi de 10 h à 19 h.

Le bus Info STAR

Le bus Info STAR est en tournée dans la métropole. Il offre de nombreux services : créer ou charger sa carte KorriGo service, acheter un abonnement bus, métro, vélo ou demander des renseignements.

Les dates sont les suivantes :

Commune	Date	Lieu
Mordelles	Vendredi 25 août de 13 h à 18 h 30	Place Saint-Pierre
Chartes-de-Bretagne	Vendredi 25 août de 13 h à 18 h 30	Place de la Mairie
Bruz	Samedi 26 août de 9 h à 14 h	Place du Docteur Joly
Pacé	Samedi 26 août de 9 h à 14 h	Place de l'Église
Betton	Lundi 28 août de 13 h à 18 h 30	Parking de la Cale
Cesson-Sévigné	Lundi 28 août de 13 h à 18 h 30	Place de l'Église
Chantepie	Mardi 29 août de 13 h à 18 h 30	Place de la Mairie

Saint-Grégoire	Mardi 29 août de 13 h à 18 h 30	Place de la Forge
Vern-sur-Seiche	Mercredi 30 août de 13 h à 18 h 30	Place des droits de l'Homme
Le Rheu	Mercredi 30 août de 13 h à 18 h 30	Place de la Mairie
Acigné	Jeudi 31 août de 13 h à 18 h 30	Place de la Mairie
Montgermont	Jeudi 31 août de 13 h à 18 h 30	Place de la Mairie
Bourgbarré	Vendredi 1 ^{er} septembre de 13 h à 18 h 30	Parking de la Mairie
Vezein-le-Coquet	Vendredi 1 ^{er} septembre de 13 h à 18 h 30	Parking du centre commercial
Romillé	Samedi 2 septembre de 9 h à 14 h	Place de la Mairie
Thorigné-Fouillard	Samedi 2 septembre de 9 h à 14 h	Place du Bocage

Sans oublier :

- Les 130 commerces agréés STAR partout dans métropole qui vendent des titres et chargent les cartes KorriGo Services ;
- Les distributeurs automatiques dans toutes les stations de métro et sur plus de 40 guichets automatiques Crédit Mutuel de Bretagne disponibles 7j/7 24h4 ;
- La e-boutique qui permet de charger ou recharger sa carte KorriGo Services de tous les titres de transport, via star.fr ou STAR, l'appli : titres au voyage, abonnements 1 ou 12 mois, PASS, formules, etc., en paiement immédiat.

À noter : Toute adhésion au vélo en libre-service peut se faire sur star.fr/le-velo, en plus de la Maison du vélo.

→ À la rentrée, les agents STAR mobilisés pour informer les voyageurs

Keolis Rennes mobilise du personnel sur le terrain, en stations et en pôle d'échanges pour accompagner les voyageurs sur la première quinzaine de septembre. Certains agents sont dédiés spécifiquement à la vente, pour éviter les files d'attente.

La présence terrain est organisée principalement du 4 au 12 septembre, aux heures de pointe du matin et du soir, de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h, sur les grands pôles d'échanges :

- Gares
- République
- Sainte-Anne
- Henri-Fréville
- Villejean-Université
- La Poterie
- Cesson-Viasilva
- Les Gayeulles
- Saint-Jacques – Gaîté.

STAR et HANDISTAR en chiffres

→ Le réseau STAR en chiffres

1 450 agents "STAR" dont :

- 1 100 salariés Keolis Rennes (dont 603 conductrices et conducteurs) ;
- 300 agents dans les entreprises affrétées ;
- 50 agents de médiation.

Parc de véhicules :

- 55 rames de métro ;
- Plus de 500 véhicules (bus + autocars + taxis) dont la moitié sont la propriété de Rennes Métropole ;

Couloirs de bus : 42 km

Points d'arrêts : 2 110

148 lignes pour desservir la métropole de Rennes :

- 2 lignes de métro ;
- 70 lignes de bus régulières ;
- 78 lignes de bus scolaires.

400 000 voyages par jour en moyenne

- 88,9 millions de voyages en 2022 dont 47 % en métro ;
- 23,3 millions de km parcourus en 2022 (bus + métro).

→ Le service HANDISTAR en chiffres

- 55 salariés dont 40 conducteurs-accompagnateurs ;
 - 1 913 clients ;
 - Les 43 communes de Rennes Métropole sont desservies ;
 - 97 506 voyages réalisés en 2022.
-